



TOIT ET JOIE  
POSTE HABITAT

# 146 Été 2020

# trait - d'union

Le magazine des locataires



## FESTIVAL AU-DELÀ DES TOITS

3<sup>ème</sup> édition

P3

COVID-19 :  
restons vigilants !

P6

[www.sceneculturellehm.com](http://www.sceneculturellehm.com)  
nouvelle plateforme interactive

## Sommaire

**P.2 /** Éditorial

**P.3 /** COVID-19 :  
tous ensemble,  
restons vigilants !

**P.4 /** Scène culturelle Hlm :  
nouvelle plateforme  
interactive

**P.5 /** Festival  
Au-delà des toits,  
3<sup>ème</sup> édition

**P.6-7 /** L'été

**P.8 /** Difficultés financières :  
plus que jamais  
à votre écoute

Chers résidents,

La vie « normale » reprend petit à petit, même si nous devons rester vigilants.

Bien qu'il vous soit proposé de privilégier les échanges téléphoniques ou par courriel avec nos collaborateurs, le siège de Toit et Joie et l'ensemble des loges d'accueil ont rouvert leurs portes.

Je tiens à remercier l'immense majorité d'entre vous, qui ont respecté les gestes barrières et les mesures spécifiques prises sur les résidences pendant cette crise.

Vous vous êtes protégés mais vous avez aussi protégé le personnel de Toit et Joie (gardiens et employés d'immeuble qui en très grande majorité sont restés sur place et au travail). Qu'ils en soient solennellement remerciés.

Je sais à quel point cette période a pu être compliquée, pour tous mais particulièrement pour les parents de jeunes enfants qui ont besoin d'espace et de dépenser leur énergie. Je vous suis extrêmement reconnaissante d'avoir fait les efforts nécessaires pour respecter l'interdiction de rassemblement, sur les aires de jeux ou encore aux abords des immeubles.

Je tiens également à saluer la solidarité dont vous avez fait preuve entre voisins, mais aussi envers le personnel de proximité. De très nombreux élan de solidarité ont été constatés et nous ont été racontés : sortie spontanée des containers par les locataires, attestations de déplacement imprimées en nombre et mises à disposition en parties communes, ateliers de fabrication de masques, courses ou visites aux personnes âgées ou isolées...

Si la crise sanitaire a engendré pour vous ou votre famille, une baisse de revenus rendant difficile le règlement de votre loyer, nous sommes plus que jamais à votre écoute (voir infos détaillées page 8) et nous rechercherons avec vous la meilleure solution possible.

La lutte contre le COVID-19 n'est pas encore achevée. Il est indispensable que chacun d'entre nous continue à faire preuve de vigilance, pour que nous restions solidement positionnés sur le chemin d'une issue positive. Ensemble nous surmonterons cette épreuve. ■



**Michèle Attar,**  
directrice générale de  
Toit et Joie - Poste Habitat

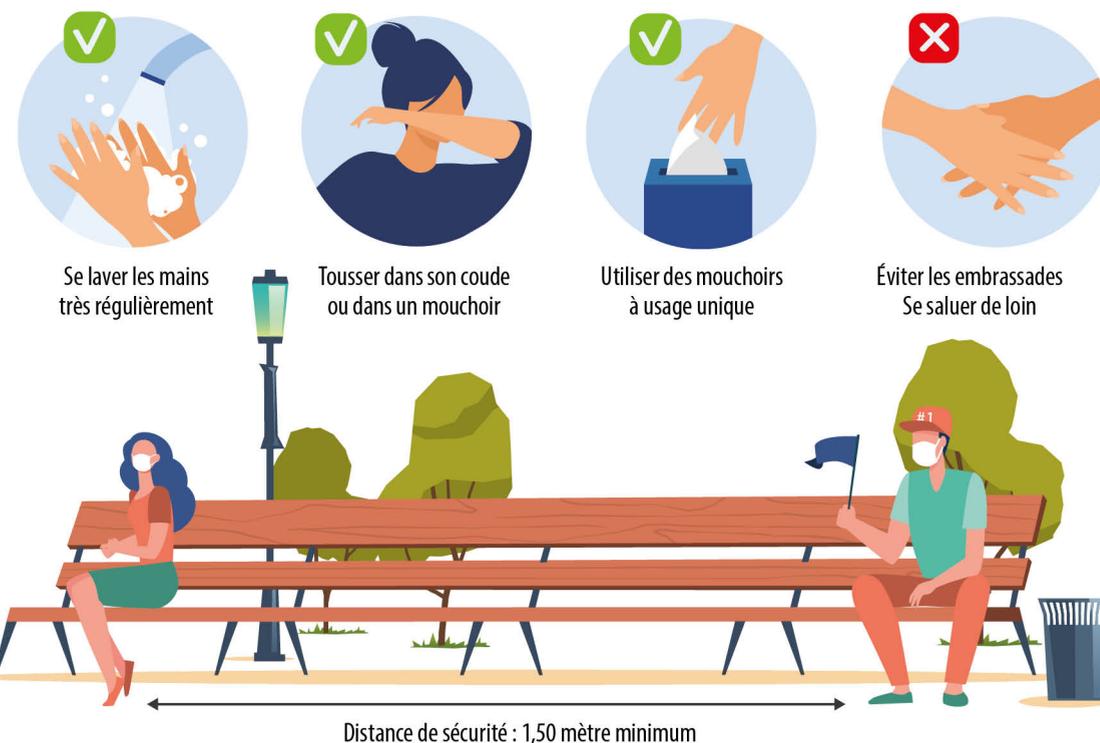


Participation de l'association  
de locataires « Au Bord du Tram' » de  
Saint-Denis, à un atelier de confection  
de masques pour les habitants.

## COVID-19 : TOUS ENSEMBLE, RESTONS VIGILANTS !

La lutte contre le COVID-19 n'est pas encore terminée. Chacun d'entre nous doit continuer à faire preuve de prudence. Nous ne savons pas pendant combien de temps nous devons continuer à adopter certains gestes barrières ou prendre des précautions, probablement jusqu'à l'arrivée d'un vaccin...

### N'oublions pas les gestes barrières !



### Continuons à porter un masque

Lorsque vous vous rendez à la loge de votre gardien(ne), lorsque vous vous situez dans les parties communes intérieures de votre résidence, ou encore lorsque vous vous rendez dans des lieux publics (ex : supermarché), n'oubliez pas de porter un masque.

### Masques, gants, lingettes désinfectantes etc. : ne pas jeter n'importe où !

Chez vous, ne jetez rien dans vos toilettes, même des lingettes nettoyantes présentées comme biodégradables (ce qui ne veut pas dire soluble !). Vous risquez en effet de boucher les canalisations et d'entraîner une remontée des eaux usagées chez vous, ou chez vos voisins. On n'y pense pas forcément, mais la crise sanitaire que nous traversons a engendré une multiplication de nouveaux

déchets fréquemment jetés sur la voie publique (masques, gants...). N'oublions pas que tout déchet jeté par terre met en danger ceux qui les ramassent et finit souvent sa route dans l'océan !

Face à cette problématique, la secrétaire d'Etat à la Transition écologique, Brune Poirson, a annoncé qu'un projet de décret serait prochainement déposé pour sanctionner d'une amende de 135 euros, contre 68 euros actuellement, tout jet de déchet sur la voie publique.

### Ascenseur

Pour maintenir la distance de sécurité, il est conseillé de prendre l'ascenseur seul.

Si la taille de l'ascenseur le permet, vous pouvez y monter à plusieurs, mais nous vous conseillons de vous limiter à 2 personnes maximum.

TRAIT-D'UNION  
Le magazine des locataires  
SA HLM au capital de 12 040 000 €  
82, rue Blomet - 75731 Paris Cedex 15  
Tél.: 01 40 43 59 00  
Fax: 01 40 43 59 96  
esh@toitetjoie.com  
www.postehabitat.com  
www.mon-compte.toitetjoie.com

Directeur de la publication :  
Michèle Attar  
Responsable de rédaction :  
Ludovic Paul-Sainte Marie  
Rédaction :  
Ludovic Paul-Sainte Marie,  
Marie-France Lucchini, Claire Bordas  
Conception : alchimie médias  
Réalisation : LeGrand8  
Photos : Toit et Joie  
Illustrations : Macrovector\_official /  
Freepik  
Impression : Accenttonic, 15 000 ex.  
ISSN : 1967-5909

# SCÈNE CULTURELLE HLM

GRUPE POSTE HABITAT

## Nouvelle plateforme interactive

Nous avons le plaisir de vous présenter [www.sceneculturellehlm.com](http://www.sceneculturellehlm.com), la nouvelle plateforme digitale dédiée à promouvoir nos nombreux projets culturels et écologiques mis en place sur les résidences, et aussi (voire surtout) à maintenir et solidifier le lien entre vous, les artistes et tous les acteurs qui pilotent les projets.

La crise sanitaire a naturellement perturbé la continuité des projets entamés ici et là, pouvant distendre ce qui a été tissé. Il nous a donc paru essentiel de créer un espace qui puisse rendre compte de cette créativité et qui permette la poursuite des aventures en cours.

Développée en interne et alimentée grâce à nos partenaires, artistes et acteurs de l'environnement, cette plateforme a aussi été pensée pour devenir un outil majeur de la conduite de ces projets, actuels et futurs, en permettant un échange

permanent entre les acteurs des projets et les habitants de nos résidences. Au-delà d'assurer une continuité, ce site internet a donc été pensé comme un outil participatif, qui permettra aux résidents impliqués dans les projets, d'échanger, de suivre l'évolution des projets.

« Scène culturelle Hlm » propose de découvrir tous nos projets avec de nombreux contenus ludiques :

- vidéos et films,
- récits photographiques,
- podcasts,
- expositions,
- dessins...



« Peindre avec SIFAT, c'était comme faire un voyage loin, très loin »

locataire à Paris

« Oh c'est bien, ça va créer du lien entre les gens, on en a besoin ! »

locataire de Sevrans

« Du beau autour de moi, c'est essentiel »

locataire de Vanves

Nous vous invitons à aller découvrir « Scène culturelle Hlm » sans tarder ! N'hésitez pas à y retourner régulièrement pour observer l'avancement des projets en cours et les nouveaux qui auront vu le jour.

Envie de rejoindre un projet lancé sur une résidence voisine à la vôtre ? C'est bien sûr possible ! Contactez-nous !

[www.sceneculturellehlm.com](http://www.sceneculturellehlm.com)

### “L'heure japonaise” : appel à projet ouvert à tous

Le Haïku est un petit poème japonais composé de trois vers. Elaboré sur le rythme 5 / 7 / 5, il retranscrit la beauté fugace d'un instant de vie ; il exprime un sentiment éphémère mais fort. Vous êtes tous invités à vous essayer à l'exercice et à vous laisser entraîner, à nos côtés, dans un jeu poétique venant du pays du Soleil Levant, le Japon.

Pour vous lancer avec nous dans l'aventure des Haïkus, rendez-vous sur : [www.sceneculturellehlm.com/heurejaponaise](http://www.sceneculturellehlm.com/heurejaponaise)



## Festival Au-delà des toits, 3<sup>ème</sup> édition : du 15 au 17 juillet

Du 15 au 17 juillet prochain, notre festival des arts vivants en pieds d'immeubles fait son grand retour. Pas de besoin de le demander, voici le programme :

### Villeneuve-Saint-Georges

15 juillet, à 16h  
11 rue Thimonnier

Après avoir imaginé les deux marionnettes géantes du quartier nord, Monique et Kilian Suleïman, les habitants auront le plaisir de les voir prendre vie ! Venez nombreux participer au défilé !



### Paris 19<sup>ème</sup>

16 juillet, à 18h30  
37 rue de Tanger

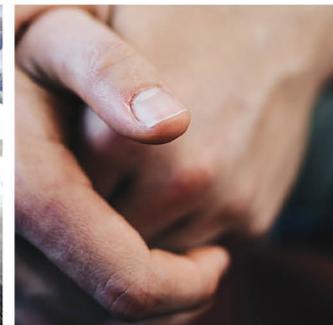
L'artiste SIFAT a investi les lieux, deux années consécutivement, et a réalisé deux œuvres colorées en lien avec les habitants, intitulées "Symphonie colorée". Ces œuvres prendront vie en musique avec l'artiste Nicolas Slawny, metteur en scène et dramaturge, accompagné de sa troupe de chanteurs lyriques, de la compagnie Opéra Apéro.



### Sevrans

16 et 17 juillet, à 10h  
2 rue Charles Conrad et 2 Place Prairial

Le projet Bouche à Oreille explore la notion de récit fondateur : une histoire à laquelle le narrateur est liée, qui donne un ancrage à son être, à sa perception du monde. Avec les habitants, la Lovely Compagnie a voulu mettre l'accent sur la fierté de se raconter : la légende n'est pas tenue d'être épique, elle peut résider dans ce que l'ordinaire a d'extraordinaire. Peut-être toutes ces précieuses histoires, associées, permettront-elles d'arriver à une légende commune : celle de Sevrans...



### Sartrouville

17 juillet, dès le matin  
6 rue Gustave Flaubert

Cette année la compagnie Les Passagers, réalise aux côtés des habitants, NOS VISAGES, un projet qui présentera les portraits de certains locataires, en grand, sur les murs de leur résidence. Chaque portrait sera accompagné d'une phrase choisie par son modèle.

Pour toute question ou demande de précision : [claire.bordas@toitetjoie.com](mailto:claire.bordas@toitetjoie.com)

# L'ÉTÉ

L'été est de retour et il nous avait manqué. Afin d'en profiter au mieux, voici quelques conseils pratiques.

## CANICULE : LES BONS RÉFLEXES

Cette année encore, il est probable que l'été nous apporte de fortes, voire de très fortes chaleurs. N'oublions pas de prendre soin de nos proches et de nous-même !



- Petits et grands, buvons **au moins 1,5 litre d'eau par jour !**
- **Soyons attentifs** aux personnes vulnérables ou isolées qui nous entourent !
- **Évitons les efforts trop importants** aux heures les plus chaudes de la journée.
- **Restons au frais** (dans la mesure du possible). S'humidifier régulièrement la peau est important pour les personnes âgées.



## ASTUCES

- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melons, pastèques, prunes, raisins, agrumes) et des crudités.



- Placez des bouteilles en plastique d'eau gelée devant un ventilateur : l'évaporation générée va refroidir votre pièce.
- Les plantes respirent ! Elles dégagent de l'humidité et elles absorbent la chaleur. Vous pouvez donc en disposer un peu partout dans votre logement. A proximité d'une fenêtre, elles contribueront à rafraîchir l'air.
- Boire chaud permet à votre corps de s'adapter à la température extérieure. Vous transpirez dans un premier temps mais cette transpiration aidera votre corps à baisser sa température globale. Évitez de boire alcool, sodas ou jus de fruits industriels. Ces boissons déshydratent et ne désaltèrent pas bien.

## ! IMPORTANT

Si vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans, si vous êtes en situation de handicap, et notamment si vous vivez seul, nous vous conseillons de **vous faire connaître auprès de la mairie de votre ville.**

De nombreuses communes mettent en place un dispositif de prévention-canicule, visant à identifier les personnes vulnérables à la forte chaleur, afin de pouvoir leur apporter une réponse rapide et adaptée en cas de besoin.

Enfin, n'oubliez pas qu'en cas de problème, vous pouvez appeler le 15.



## PARTIR EN VACANCES EN TOUTE TRANQUILLITÉ !

- Pour une absence de plus de 3 jours, pensez à couper l'eau (et le gaz !).
- Débranchez les appareils électriques comme les télévisions, les sèche-cheveux ou les chargeurs de téléphones.
- N'oubliez pas non plus de vider votre réfrigérateur et de sortir toutes les poubelles de votre logement.



- Si vous avez des animaux de compagnie et qu'ils ne peuvent pas vous accompagner, n'oubliez pas de leur trouver une famille d'accueil. Pareil pour les plantes !
- N'oubliez pas de laisser à votre gardien(ne) un numéro auquel il/elle pourrait vous joindre en cas d'urgence.
- En cas d'absence, vous pouvez régler votre loyer en ligne, par carte bleue, sur [www.mon-compte.toitetjoie.com](http://www.mon-compte.toitetjoie.com)
- Pour faire croire que votre logement est occupé et dissuader d'éventuels cambrioleurs, confiez un double de vos clés à une personne de confiance et demandez-lui de passer de temps en temps, relever votre courrier et ouvrir quelques heures les volets de votre logement.
- Si vous partez en voiture, faites contrôler votre véhicule par un garagiste.

## ÇA EN FAIT DES ÉTÉS !

**L'été astronomique** correspond à la saison comprenant les jours les plus longs de l'année.

**L'été météorologique** se définit par la succession des mois les plus chauds de l'année.

Les dates de **l'été calendaire** varient selon les pays.

**L'été indien** est une période de beau temps à l'automne, jusqu'à la mi-novembre, après les premières gelées. Ce phénomène est aléatoire survient en Amérique du Nord, principalement au Canada.

**Le solstice d'été** est le jour le plus long dans l'hémisphère nord. Le 21 ou 22 juin, lorsque la Terre présente son pôle Nord au Soleil et cache son pôle sud, l'astre du jour monte au plus haut dans le ciel de l'hémisphère nord et au plus bas dans l'hémisphère sud.



# DIFFICULTÉS FINANCIÈRES : PLUS QUE JAMAIS À VOTRE ÉCOUTE

**Pour les personnes qui éprouvent ou vont éprouver des difficultés financières temporaires liées au contexte actuel (baisse de revenus, perte d'emploi, changement de situation professionnelle, dépenses importantes non prévues), vous pouvez :**

- **contacter le/la chargé(e) de recouvrement** qui gère votre résidence par téléphone afin de trouver une solution adaptée à votre situation,
  - **lui envoyer la demande d'échéancier complétée** (accessible sur [www.mon-compte.toitetjoie.com](http://www.mon-compte.toitetjoie.com) / rubrique Documents utiles),
  - accéder à votre compte locataire en ligne sur [www.mon-compte.toitetjoie.com](http://www.mon-compte.toitetjoie.com), puis faire une **demande de mise en place d'échéancier** via le dispositif de demandes en ligne. Vous pouvez aussi solliciter un rendez-vous téléphonique avec le/la chargé(e) de recouvrement qui gère votre résidence, via une demande en ligne,
- **envoyer un mail** à l'adresse : [contentieux@toitetjoie.com](mailto:contentieux@toitetjoie.com) en expliquant votre situation et en indiquant vos coordonnées (**nom, adresse et référence locataire**).

**Les demandes formulées au titre d'une baisse de revenus liée au contexte actuel devront être justifiées. Chaque situation sera appréciée individuellement et nous chercherons comme d'habitude à trouver la meilleure solution, à vos côtés.**

Malgré tout, n'oubliez pas que le non-paiement du loyer expose les personnes concernées à des poursuites judiciaires pouvant conduire à leur expulsion !

Quelle que soit la situation dans laquelle vous vous trouvez, plus vous tardez à réagir, plus il nous sera délicat de vous aider.

Les personnes fragiles ou qui nécessitent un accompagnement particulier pourront être mises en relation avec notre pôle social et l'une de nos conseillères en économie sociale et familiale.



**TOIT ET JOIE  
POSTE HABITAT**